



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 SERVICE ASSAINISSEMENT

L'article L2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les documents budgétaires sont consultables au siège du Syndicat.

Le budget est divisé en deux sections qui doivent être équilibrées en dépenses et en recettes :

- la section de fonctionnement qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service
- la section d'investissement qui comporte les projets de travaux et d'équipement service.

Ces deux sections sont divisées en chapitres selon la nature de l'opération.

Ces chapitres sont regroupés en opérations réelles et en opérations d'ordre. Les opérations d'ordre sont des écritures comptables qui n'entraînent pas de flux financiers contrairement aux opérations réelles (exemple dotations aux amortissements).

1/ Service assainissement collectif

Compte Administratif 2023

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2023. Par cet acte, le Président présente un bilan de l'année écoulée.

Il permet de déterminer les résultats à reporter sur le budget suivant.

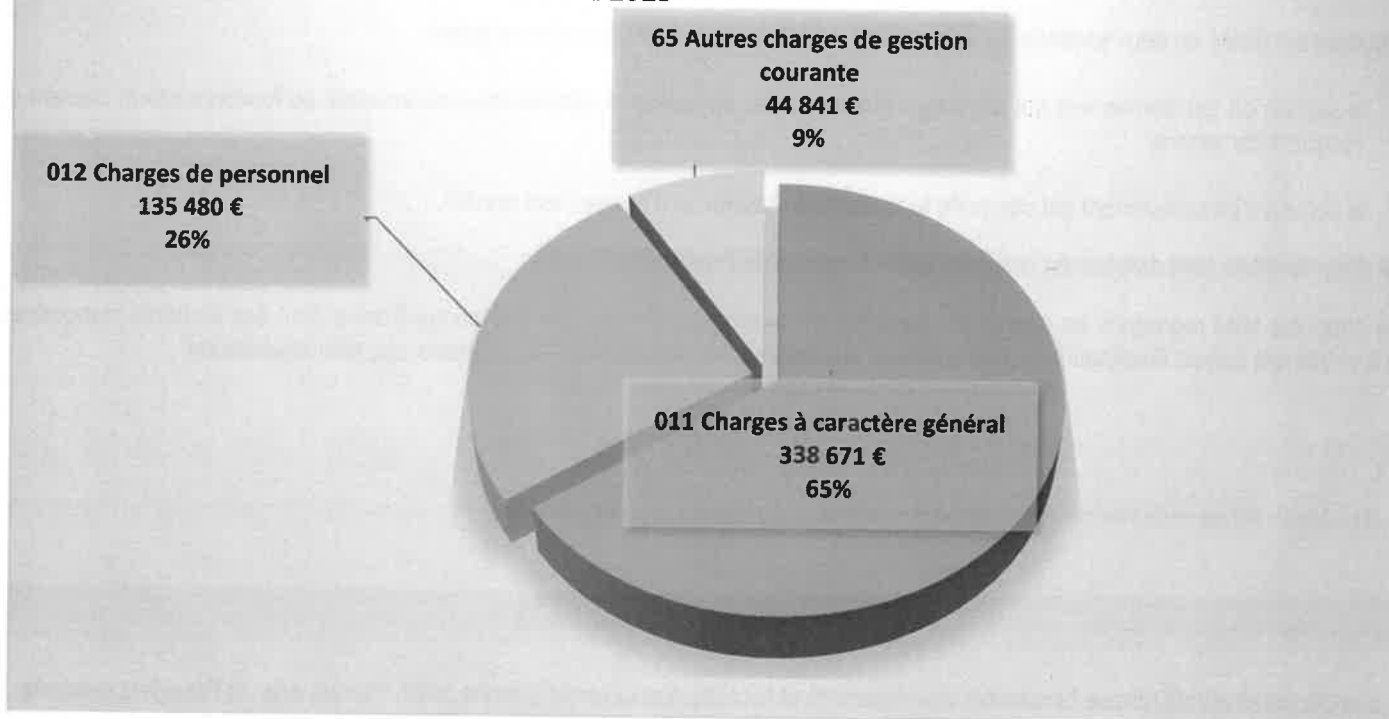
Le compte administratif 2023 a été voté le 2 Avril 2024 par le Comité syndical.

La surtaxe, principale recette du budget assainissement collectif, était fixée pour l'année 2023 à 0.73 € H.T./m³ (pour la 12^{ème} année consécutive).

Les dépenses de la section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023
011	Charges à caractère général <i>Frais de fonctionnement courants du service (Entretien du réseau d'eau pluviale, achats divers, télécommunications, affranchissement, assurances, loyer, entretien, maintenance, locations, redevances pour passage des canalisations, honoraires</i>	444 000,00	338 670,95
012	Charges de personnel	147 000,00	135 480,24
65	Autres charges de gestion courante <i>Elus, contrats informatique</i>	45 400,00	44 841,05
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	44 409,31	
	Total dépenses réelles	685 809,31	518 992,24
023	Virement à la section d'investissement	3 040 000,00	
042	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des immobilisations</i>	379 570,69	379 570,69
	Total dépenses d'ordre	3 419 570,69	379 570,69
	TOTAL DEPENSES	4 105 380,00	898 562,93

**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE
ANNEE 2023**

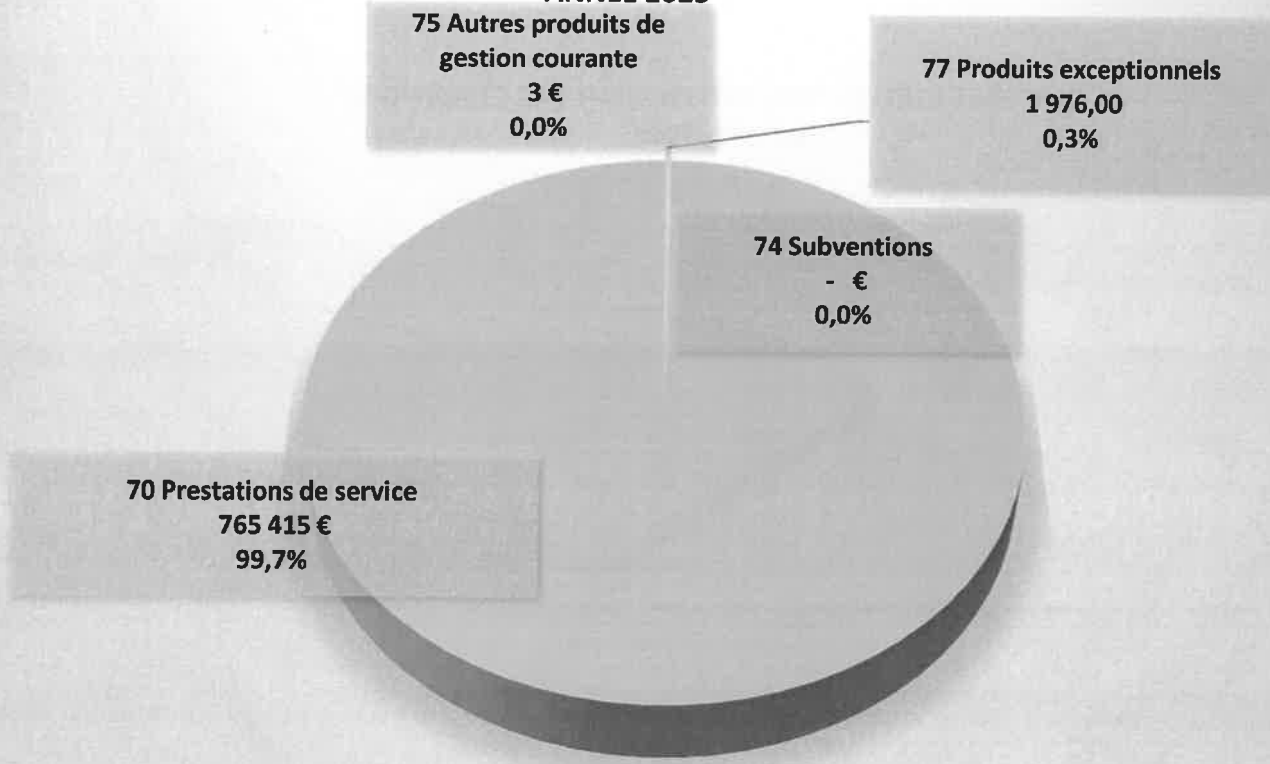


Les recettes de la section fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023
70	Produits des services <i>Surtaxe 676 010,22 € et participation des communes à l'entretien du réseau d'eau pluviale 89404,32 €</i>	809 000,00	765 414,54
74	Subventions d'exploitation <i>Prime épuration non reçu en 2023</i>	70 000,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	133,59	2,61
77	Produits exceptionnels		1 973,11
	Total recettes réelles	879 133,59	767 390,26
042	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	168 358,68	168 358,68
	Total recettes d'ordre	168 358,68	168 358,68
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 057 887,73	
	TOTAL RECETTES	4 105 380,00	935 748,94

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES

ANNEE 2023



Les dépenses de la section d'investissement

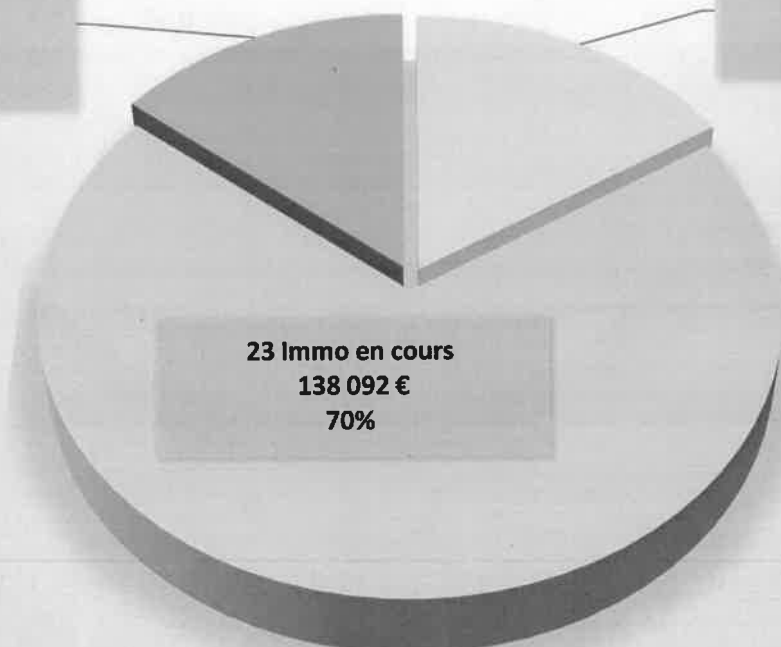
DEPENSES d'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	500 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles dont réalisé : <i>refection carrelage Step Nemosia 12613 € + instal arceaux 1565,57 € + 2 bamums 1449 €</i> <i>Renouvellement du parc informatique 16008,18 €</i>	338 701,43	31 635,75	0,00
23	Immobilisations en cours dont réalisé : <i>- Solde des travaux de reconstruction STEP POLIGNY : 124689,33 €</i> <i>- Solde travaux renouvellement du PR CANA Grde Montagne: 13402,98 €</i>	3 287 080,53	138 092,31	0,00
16	Emprunts & dettes assimilées <i>Remboursement des avances de l'Agence de l'Eau - Sans intérêts</i>	27 993,20	27 993,20	
020	Dépenses imprévues	110 486,16		
	Total dépenses réelles	4 264 261,32	197 721,26	0,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	168 358,68	168 358,68	
	Total dépenses d'ordre	168 358,68	168 358,68	0,00
	TOTAL DEPENSES	4 432 620,00	366 079,94	0,00

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES ANNEE 2023

16 Remboursements d'emprunts
et dettes assimilées
27 993 €
14%

21 Immo. Corporelles
31 636 €
16%

23 Immo en cours
138 092 €
70%



Les recettes de la section d'investissement

RECETTES d'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser
10	Autres réserves (1068) <i>Pour couvrir le déficit d'investissement au 31/12/20xx</i>	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement - Reconstruction STEP Poligny - Etudes: 4457,60 € - Réhabilitation cana souvenir Grde Montagne: 31476,80 € - Reconstruction STEP Poligny - Etudes : 6423 €	1 004 152,43	42 357,40	152 447,54
23	Immobilisations en cours (remboursement d'avances)			
	Total recettes réelles	1 004 152,43	42 357,40	152 447,54
021	Virement de la section de fonctionnement	3 040 000,00		
040	Opération d'ordre de transferts entre sections <i>Amortissement des immobilisations</i>	379 570,69	379 570,69	
	Total recettes d'ordre	3 419 570,69	379 570,69	0,00
001	Solde d'exécution positif N -1	8 896,88		
	TOTAL RECETTES	4 432 620,00	421 928,09	152 447,54

Les restes à réaliser sont les dépenses ayant fait l'objet d'un commencement d'exécution (commande, etc...) et non payées, et les recettes notifiées et non encaissées. Ils permettent notamment d'ouvrir les crédits sur l'exercice 2023 afin de régler les factures avant le vote du budget.

Résultat 2023

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses 2023	898 562,93	366 079,94	1 264 642,87
Recettes 2023	935 748,94	421 928,09	1 357 677,03
Résultat de l'exercice 2023	37 186,01	55 848,15	93 034,16
Résultat 2022 reporté	3 057 887,73	8 896,88	3 066 784,61
Résultat de clôture 2023	3 095 073,74	64 745,03	3 159 818,77
Reste à réaliser - Dépenses		-	
Reste à réaliser - Recettes		152 447,54	
Solde des R.A.R.		152 447,54	
Résultat de clôture après R.A.R.	3 095 073,74	217 192,57	
RESULTAT CUMULE 2023	3 312 266,31		

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est reporté au budget primitif 2024 ainsi :

- **3 095 073.74 €** au compte 002 « Excédent d'exploitation reporté N-1 » de la section de fonctionnement
- **64745.03 €** au compte 001 « Solde d'exécution positif N-1 » de la section d'investissement

Les restes à réaliser sont automatiquement repris dans le budget 2024.

Etat de la dette

Au 31 décembre 2023, le capital restant dû est de 133 100 €. L'annuité 2023 s'est élevée à 27 993.25 €.

Le Syndicat n'a pas contracté de nouvel emprunt auprès des banques depuis 2009, les seuls emprunts qu'il perçoit depuis sont les avances remboursables de l'Agence de l'eau, emprunts à taux zéro et remboursables sur 15 ans.

2/ Service assainissement non-collectif (SPANC)

Ce budget concerne les contrôles de bon fonctionnement des assainissements autonomes réalisés par la SAUR. Ceux-ci sont dorénavant pris en charge uniquement par la SAUR.

Pour l'année 2023, le budget de fonctionnement s'élevait à 842.84 € correspondant au report du résultat de fonctionnement 2022, aucune écriture n'a été passée, le résultat à reporter en 2024 s'élève donc à 842.84 €.

Ce service ne réalise pas d'investissements.

Fait à Nemours le 25 avril 2024
Le Président, Christian REYTOT

41 Quai Victor Hugo

77140 Nemours

☎ 01 85 78 85 01

☎ 01 84 78 14 48

Nemours - Saint-Pierre